



**Communications
Hintermann & Weber SA**

Juin 2003

Au début du XIXe siècle, les derniers castors disparaissaient du territoire Suisse pour cause de chasse trop intensive. Mais depuis 1957, le castor est à nouveau présent dans le Mittelland suite à des lâchers ponctuels. C'est un amateur de cours d'eau proches de l'état naturel. (Photo: Hansgeorg Arndt)

«SALUT CASTOR!» – Un nouveau visage pour les cours d'eau de la région bâloise

Le lancement par les milieux de la protection de la nature de l'action «Salut Castor» (Hallo Biber) sur le nord-ouest de la Suisse a produit ses effets. Nombreux sont les articles de la presse régionale à relater les mesures de revitalisation entreprises sur les rivières grandes et petites de la région bâloise. Le Rhin, la Birse, l'Ergolz ou la Lützel ont eu droit à des aménagements favorables pour le castor. Création de zones de divagation, suppression de barrières ou renoncement à des projets de correction trop artificiels sont les conséquences de cette action régionale. Quel en fut le moteur? Comment a-t-on réussi à mettre sur pied pareil

projet impliquant la collaboration des protecteurs de la nature et des services cantonaux avec une large information du public? Entretien avec Urs Leugger, coordinateur de l'action «Salut Castor».

Quels sont les buts de l'action «Salut Castor»?

En 2010, nous voulons que le castor se sente chez lui sur l'ensemble des cours d'eau de la région de Bâle. Dans ce délai, 50 castors adultes devront pouvoir s'installer spontanément dans les habitats reconstitués à leur attention. Le concept ne prévoyant pas le lâcher, les cas-

tors devront être en mesure de coloniser par eux-mêmes la région. Cela implique donc la suppression des barrières, la création de pas-



Dr. Urs Leugger



L'habitat du castor c'est cours d'eau proche de l'état naturel avec des saules.

sages adaptés pour qu'ils puissent circuler dans la région, sur le Rhin, la Birse, l'Ergolz et la Lützel. Depuis quelques années, une famille s'est installée au bord du Rhin, vers Kaiseraugst tout près de Bâle. Si le taux de reproduction est bon, les jeunes ne peuvent se disperser vers l'aval car ils sont bloqués par le barrage et les installations hydroélectriques de Augst-Wyhlen et par d'autres aménagements artificiels infranchissables. La colonisation de l'Ergolz et la Birse (leurs embouchures sur le Rhin sont en aval du barrage) n'est donc pas possible à cause de l'état actuel du Rhin.

Pourquoi avoir lancé cette action à laquelle participe aussi la section bâloise de Pro Natura?

Le castor peut coloniser toute rivière proche de l'état naturel et interconnectée. En revitalisant ces milieux aquatiques pour le castor, on crée du même coup des habitats pour toute une série d'autres espèces animales et végétales devenues rares ou menacées de disparition. Nos cours d'eau ayant subi des corrections drastiques, leur qualité biologique est fortement diminuée. En travaillant pour le castor, espèce emblématique au fort capital de sympathie auprès du public, nous pourrions favoriser le saumon, l'ombre, les libellules par exemple. Le castor est ainsi devenu l'ambassadeur des diversités floristiques et faunistiques liées aux cours d'eau proches de l'état naturel.

Quels sont les résultats de l'action «Salut castor»?

Depuis son lancement, en 2000, plus de quinze barrières infranchissables par le castor ont été supprimées dans les deux cantons de Bâle Ville et Campagne. Deux autres obstacles seront encore prochainement modifiés. La collaboration avec les Forces motrices de Birsfelden et de Augst-Wyhlen qui exploitent les obstacles les plus importants s'est bien établie. Nous avons d'abord commencé par nous

communiquer nos objectifs réciproques. Sur la base de déclarations d'intentions communes, nous définirons ensuite les mesures adéquates pour créer les passages à castor nécessaires. Nous avons aussi commencé un vaste programme de revitalisation le long de la Birse. Nous avons encore d'autres projets au stade préparatoire. Mais il faut souligner que c'est grâce aux services cantonaux et communaux que les mesures de revitalisation sont réalisées. Les associations de pêcheurs participent également à l'ensemble du projet. Nous avons acquis auprès du grand public une très forte notoriété. Aujourd'hui, 34 communes soutiennent financièrement «Salut castor». 2'300 donateurs ont également versé une contribution. Nous organisons régulièrement des manifestations: les journées du castor pour les écoles et les jardins d'enfants de la région, des excursions guidées pour adultes et les ateliers de découverte pour les enfants.

Pourquoi les actions de «Salut castor» ont-elles un tel succès?

Nous travaillons sur la base d'une adhésion complètement volontaire de nos partenaires car le projet n'est pas fondé sur une obligation légale. C'est là certainement l'avantage principal de cette démarche pro active à laquelle chacun est libre de participer ou non. Pour atteindre notre objectif qui est assez ambitieux, nous avons besoin de la collaboration de nombreux acteurs que nous pouvons démarcher de manière ouverte, sans contrainte. Nombreux sont celles et ceux que nous avons pu motiver. Contrairement aux autorités communales et cantonales, nous n'agissons pas sur un mandat institutionnel, et nous ne sommes pas mandaté pour faire respecter une loi contraignante. «Salut castor» est en fait le catalyseur des énergies et de bonnes volontés disponibles. Nous nous voulons toujours pragmatiques en saisissant les occasions qui se présentent sans devoir subir des con-

traintes administratives. Les effets du projet se développent de part et d'autre des limites cantonales. Nous ne sommes pas contraints de restreindre notre champ d'activité à des frontières cantonales.

Rencontrez-vous des difficultés ou des refus définitifs de collaborer?

Nous avançons toujours et nous respectons le calendrier que nous nous étions fixés. Nous n'avons pas vraiment rencontré de fins de non recevoir. Il y a des terrains situés à proximité des cours d'eau que nous ne sommes actuellement pas en mesure d'acquérir. Nous nous concentrons alors plutôt sur l'affectation des zones riveraines en surfaces de compensation écologique pour l'agriculture. Ce qui nous manque encore, c'est une grande entreprise comme sponsor principal.

Cette campagne a-t-elle des effets plus larges sur la protection de la nature?

Urs Leugger: Oui, avec «Salut castor» la protection de la nature, au sens large du terme, a acquis une image positive. La stratégie appliquée à cette action peut facilement être transposée à d'autres problématiques de protection de la nature. Le fait que le castor rencontre une exceptionnelle sympathie auprès des tous les publics a permis de faire accepter des projets de revitalisation de cours d'eau qui autrement auraient bien moins facilement passé. Les étapes des actions sont aussi facilement communicables aux médias: par exemple la suppression d'une barrière permettant l'installation d'une famille de castor sur un tronçon de rivières est quelque chose qui frappe les esprits! Nous avons voulu agir dans la transparence en communiquant beaucoup et cela a payé. Nous sommes bien acceptés par les autorités, les agriculteurs, les pêcheurs et d'autres groupes d'intérêts. Nos partenaires apprécient notre attitude positive basée sur un libre partenariat.

Organisation de la campagne «Salut castor!»

C'est un programme d'action de 10 ans initié par la section Bâle Campagne de Pro Natura. Le projet fonctionne indépendamment avec un centre de compétence occupé par un chef de projet à plein temps et un assistant à temps partiel. Un comité directeur réunissant des représentants de la section de Pro Natura et des experts externes prend les décisions stratégiques. Un comité de patronage, soutenant activement le projet, est composé de personnalités régionales des milieux politiques, culturels et économiques. Pour d'autres informations, consultez le site www.hallobiber.ch.

Travaux effectués par Hintermann & Weber SA dans le cadre de l'action «Salut castor!»

- Evaluation des possibilités de colonisation du canton de Bâle Campagne par le castor – Recommandations pour une stratégie régionale (1997, Pro Natura Bâle Campagne).
- Mise en œuvre des mesures en faveur du castor l'embouchure de l'Ergolz dans le Rhin à Kaiseraugst – Projet et suivi des travaux (1998–1999, commune de Kaiseraugst).
- Définition du plan décennal des mesures pour la colonisation du canton de Bâle Campagne par le castor (1998–2000, Pro Natura Bâle Campagne).
- Concept d'aménagement en faveur du castor sur une section de la rivière Birse à Birlach (2000–2001, Transitgaz SA).

Le Plan général d'évacuation des eaux du bassin versant de la Birse – 37 services de cinq cantons élaborent une stratégie commune

Les buts de cette vaste réflexion régionale visent entre autres à définir un concept de gestion durable des eaux du bassin de la Birse, à identifier les sections de la rivière à revitaliser, à évaluer les zones à risque et à optimiser le fonctionnement des stations d'épuration. Ce Plan général d'évacuation des eaux de la Birse (Regionaler Entwässerungsplan Birse) intègre un concept général, premier du genre en Suisse, basé sur une approche transdisciplinaire. Le projet a été initié par la Conférence régionale des gouvernements cantonaux du Nord Ouest Suisse qui réunit les riverains de la Birse: Berne, Jura, Soleure et les deux Bâle. De la source à son embouchure dans le Rhin, la Birse parcourt le Jura sur une longueur de 75 km. Le fondement de la réflexion est de redonner un caractère naturel à la rivière et d'améliorer la qualité des eaux. La particularité de ce projet supra cantonal est de coordonner les politiques cantonales sur la base d'une analyse commune des problèmes. Le plan des mesures est basé sur une même reconnaissance des priorités. Les sociétés Bonnard & Gardel SA et Hintermann & Weber SA ont formé une communauté de travail pour la réalisation du projet.

Le concept du Plan général d'évacuation des eaux de la Birse

Le projet concerne l'ensemble du bassin versant de la Birse en traversant les limites politiques. Tout le système hydrologique est traité sous ses divers aspects, particulièrement en ce qui concerne les eaux de surface, la nappe phréatique, les valeurs naturelles et paysagères, la faune piscicole, les corrections fluviales, l'aménagement du territoire, l'alimentation en eau potable et le traitement des eaux usées. Le projet se déroule en trois phases, dont la première est actuellement achevée. Elle a consisté à effectuer les relevés pour décrire la situation actuelle de la Birse et de ses principaux affluents. Les données existantes provenant des services des cantons ont dû être traitées de manière à les rendre compatibles entre elles car elles avaient été acquises par des méthodes différentes. Des indices synthétiques ont été créés pour qualifier chaque tronçon de 1 km. Basés sur une appréciation des valeurs de 1 à 5, ces indices offrent une base de travail pour passer à la deuxième phase qui consistera à définir une stratégie globale d'action avec les acteurs concernés. La troisième phase sera la planification puis la réalisation des mesures à prendre (qui fait quoi et dans quel délai).

Les nouveautés du Plan régional d'évacuation des eaux de la Birse

L'approche au niveau régional du PGE permet de considérer l'ensemble du bassin versant et d'unifier les planifications cantonales pour la gestion des cours d'eau. L'intégration de plusieurs domaines de compétence dans le processus de planification offre une approche nouvelle pour une gestion intégrée des ressources. D'une manière générale, on évite enfin les chevauchements autrefois fréquents dans la planification. L'unification des bases de données mettra à disposition de tous les partenaires des outils permettant des comparaisons pour de nombreux cours d'eau traversant plusieurs territoires administratifs. Les données récoltées dès lors à l'échelle régionale seront à la disposition des communes pour la révision de leurs propres plans d'évacuation des eaux.

De nombreux groupes d'intérêts sont concernés

La revitalisation des cours d'eau apportera aussi à la population de nouveaux lieux favorables à la promenade et aux activités de plein air par des zones arborisées ou laissées libres pour la divagation des eaux. La qualité des eaux des rivières s'en trouvera aussi largement améliorée avec un meilleur fonctionnement de l'auto épuration naturelle. La baignade sera à nouveau possible. Une protection accrue contre les inondations satisfera les propriétaires des terrains les plus exposés. L'attractivité paysagère des rivières revitalisées, avec leur diversité de structures arborisées ou buissonnantes devrait avoir aussi un impact positif sur la qualité de l'habitat à proximité des rivières. L'eau potable pompée dans les nappes phréatiques sera de meilleure qualité pour le bénéfice des communes et de leurs habitants. Et enfin, ce seront aussi les adeptes de la pêche sportive et les supporters des castors qui apprécieront tout particulièrement les effets de ce vaste programme général.

La Birse au XIXe siècle avant sa canalisation: le cours d'eau sinuait librement dans la plaine en plusieurs tronçons avec des bras secondaires. Les anciennes cartes ont permis de déterminer les zones présentant les meilleurs potentiels de revitalisation. (La Birse vers 1750 par Matthäus Seuterus).



A propos du PGE de la Birse

Les buts du PGE de la Birse

Le plan général d'évacuation des eaux du bassin versant de la Birse et de ses quatre principaux affluents vise à long terme les objectifs suivants:

- tous les cours d'eau sont aménagés de manière proche de l'état naturel et offrent des habitats pour la flore et la faune locale;
- les eaux des rivières sont de bonne qualité (pas d'eutrophisation);
- les eaux des nappes phréatiques doivent fournir de l'eau potable dans les stations de pompage;
- la protection des personnes et des biens est assurée en cas de montée des eaux;
- les ruisseaux et rivières sont des lieux attractifs pour les activités de loisir en plein air.

Cadre légal

Le PGE de la Birse est un instrument de mise en application de l'art. 4 de l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (RS 814.21). Le PGE est contraignant pour les communes.

Région concernée par le PGE régional

- Longueur de la Birse: 75 km;
cantons concernés: BE, JU, SO, BL, BS;
- Surface du bassin versant: 866 km², dont 50 % en forêt, 42 % en surface agricole, 8 % de zones habitées;
- Débit moyen mensuel en période d'étiage à l'embouchure dans le Rhin: 15 m³/seconde;
- Débit en période de crue à l'embouchure dans le Rhin: 140 m³/seconde;
- Débit en période de crue décennale à l'embouchure dans le Rhin: 230 m³/seconde;
- Population résidente dans le bassin de la Birse: 170'000 habitants.

Projets de Hintermann & Weber SA dans le domaine des plans d'évacuation des eaux :

- Elaboration de l'inventaire des cours d'eau de la commune de Rümlingen pour le PGE (2002–2003, Bureau d'ingénieurs Stierli + Ruggli).
- Evaluation des impacts nature et paysage du projet de drainage dans le paysage marécageux de Amsoldingen (2001–2002, Office fédéral des infrastructures militaires et des constructions fédérales);
- Elaboration de l'inventaire des cours d'eau de la commune de Rümlingen pour le PGE (2000, Service des travaux des communes de Bättwil et Hofstetten).



Echelle à poissons sur la Birse à au barrage de Nenzlingen. (Photo: Felix Berchten).

Autres travaux en cours

Parc naturel régional des Muverans:

Participation à la communauté de travail (SEREC, CEP, Drosera SA, H&W SA) mandatée pour élaborer le concept pour la création d'un parc naturel régional dans la région des Muverans. (Parc naturel des Muverans, Dominique Rast, Président, Fully).

Zone industrielle d'Avenches:

Intégration des valeurs paysagères et naturelles dans l'élaboration de la conception directrice visant à mettre en valeur le pôle de développement économique no 16 du canton de Vaud (Urbaplan Fribourg, M. Patrice Buillard)

Fondation Nature & Economie:

Représentation de la fondation en Suisse romande. Remise de distinctions aux entreprises ayant réalisés des aménagements extérieurs proches de l'état naturel sur leurs sites d'activités. (Stiftung Natur & Wirtschaft, Geschäftsstelle, Reto Locher, Lucerne).

Commune de Montreux:

Participation au groupe de travail chargé d'élaborer la révision du plan général d'affectation de la commune de Montreux. Traitement du volet relatif à l'écologie urbaine (AUA, Hubert Silvain, Lausanne).

Surveillance des réserves naturelles de Bâle Campagne:

Mise sur pied et direction d'un service de surveillance de trois réserves naturelles de Bâle Campagne (Office de l'aménagement du territoire de Bâle Campagne, Paul Imbeck, Liestal).



Le 21 mars 2003, le Service de la protection de la nature de Bâle Campagne a mis en oeuvre la gestion de ses trois réserves naturelles cantonales. Hintermann & Weber SA dirige les tâches des «rangers».

Notre chiffre d'affaires

L'année 2002 fut une bonne année grâce aux nombreux et motivants projets que nous avons réalisés. Un grand merci à tous nos client(e)s et à nos collaborateurs(trices)!

Chiffres d'affaire H&W 2002

(en milliers de francs)

Projets facturés	3'230
Salaires du personnel engagé sur les projets	1'095
Sous-traitance, frais de projets	1'330
Marge nette	805

Salaires internes (Administration, formation continue, acquisition, maladie, service militaire etc.)	414
Frais internes (administration, loyers, assurances, amortissements etc.)	356
Bénéfice	35

Situation du personnel

(en % = nombre de postes)

Nombre de salariés	17 (1'240%)
Personnel de formation supérieure	12 (930%)

Documentation

Si vous êtes intéressé par les projets et les travaux de Hintermann & Weber SA, vous avez la possibilité d'obtenir des informations détaillées au moyen de la carte-réponse ci-jointe. Vous devez pour cela indiquer le numéro d'index mentionné au début de la contribution correspondante. Nous pouvons également vous faire parvenir divers articles:

- Index 27: brochure en couleur «Der Aargauer Wald – Bäume, Holz und viel Natur»; rapport sur le programme de protection de la nature en forêt 1996–2001. Mandataire: Service des forêts du canton d'Argovie, Aarau.
- Index 29: prospectus d'information sur le musée NATURAMA à Aarau.
- Index 30: Hintermann, U, et al., 2002: «Monitoring de la biodiversité en Suisse», tirage à part des Mémoires de la Société botanique de Genève, 3, 87 (2002), 16 pages.

Impressum

Les communications de Hintermann & Weber SA paraissent 2 à 3 fois par année. Elles sont également disponibles en allemand à l'adresse mentionnée ci-dessous. L'impression est faite sur papier recyclé, blanchi sans chlore. L'envoi est réalisé par un atelier de personnes handicapées.

Hintermann & Weber SA
Bureau d'écologie et de géographie appliquées
Rue de l'Eglise catholique 8
Case postale
CH 1820 Montreux 2
Tél. 021 963 64 48
Fax 021 963 65 74
e-mail: montreux@hintermannweber.ch

Autres bureaux à Reinach (BL),
Berne et Rodersdorf (SO)